

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Zen Animaux et Maison

Article 1 – Identification de l'entreprise

Zen Animaux et Maison – Entreprise individuelle. Nom : Rogez Menne. Adresse : 7 rue des Près du Roy 95590 Presles. Téléphone : 06.29.20.51.82. E-mail : info@zen-animaux-et-maison.fr. SIRET : 99021531100020.

Article 2 – Objet

Prestations de garde et visite d'animaux à domicile, promenade d'animaux, surveillance de domicile, arrosage des plantes, relève de courrier et ménage léger.

Article 3 – Réservation et devis

Toute prestation fait l'objet d'un devis ou d'un accord écrit. La réservation devient définitive après acceptation du devis et, le cas échéant, versement d'un acompte.

Article 4 – Tarifs

Les prix sont exprimés en euros. Franchise en base de TVA non applicable le cas échéant. Frais de déplacement possibles au-delà du périmètre défini.

Article 5 – Modalités de paiement

Paiement par virement, espèces dans la limite légale ou cheque. Paiement exigible d'un premier acompte avant le 1^{er} jour de la prestation de 50% et le reste du paiement exigé à la fin de la prestation sauf accord contraire.

Article 6 – Obligations du client

Le client fournit les informations nécessaires sur les animaux, remet les accès au domicile et garantit des conditions normales de sécurité.

Article 7 – Prestations relatives aux animaux

Le propriétaire reste responsable de son animal. Zen Animaux et Maison peut refuser une prestation si la sécurité ne peut être garantie.

Article 8 – Urgence vétérinaire

En cas d'urgence, le vétérinaire habituel ou de garde pourra être contacté. Les frais restent à la charge du propriétaire.

Article 9 – Responsabilité

L'entreprise exécute ses prestations avec professionnalisme. Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de force majeure ou d'informations erronées ou non écrites fournies par le client.

Article 10 – Annulation

Plus de 7 jours avant : remboursement intégral de l'acompte. Entre 7 jours et 48 h : acompte conservé. Moins de 48 h : jusqu'à 100 % du montant peut être facturé.

Article 11 – Données personnelles

Les données sont traitées conformément au RGPD. Le client peut exercer ses droits d'accès, rectification et suppression.

Article 12 – Litiges - MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

<http://www.mediateur-consommation-smp.fr>

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Fait à : _____

Date : _____

Signature du client précédée de la mention « Lu et approuve »